



association
proches aidants
valais

Proches aidants

Memento des soutiens fiscaux,
financiers et bonifications pour
aidants/aidés





Déduction pour aidant bénévole

Une déduction fiscale est accordée aux aidants bénévoles en reconnaissance de leur engagement. Les conditions d'octroi se trouvent sur le site du service cantonal des contributions.

Formulaire: Attestation de la dépendance de tiers dans le cadre de la déduction pour aidant bénévole – Service cantonal des contributions.

Contacteur

- Pro Senectute
- Emera Conseil social
- Association proches aidants valais



Aides financières individuelles pour le maintien à domicile

Prestations accordées aux personnes en situation de handicap (en âge AI) afin d'éviter un placement et favoriser le maintien à domicile, dont une aide pour les proches aidants (prestation soumise à évaluation).

Pour les personnes en âge AVS, aides financières éven-
tuelles pour favoriser le maintien à domicile sous condi-
tions de ressources et de fortune.

Contacteur

- Emera Conseil social pour évaluation de la demande
- Pro Senectute pour évaluation de la demande



Bonifications pour tâches d'assistance

Vous pouvez obtenir sur demande des bonifications pour tâches d'assistance si vous prenez soin d'un parent au bénéfice d'une allocation d'impotence. Se référer aux conditions d'octroi en vigueur.

Ces bonifications sont rajoutées annuellement sur votre compte individuel de cotisations AVS. Elles augmenteront votre rente AVS future. Il ne s'agit pas d'une prestation en espèce.

Formulaire: Demande de bonifications pour tâches d'assistance – Office AI cantonal

Contacteur

- L'agence AVS de votre commune de domicile
- Pro Senectute
- Emera Conseil social



Allocation pour impotent (API)

Une personne est considérée comme impotente lorsqu'elle a besoin d'une aide régulière d'autrui pour les actes ordinaires de la vie depuis une année au minimum et au moins pour deux actes (se vêtir, se lever, manger, faire sa toilette, soins du corps, aller aux toilettes, se déplacer, entretenir les contacts sociaux) et que son état nécessite des soins permanents ou une surveillance personnelle. La stimulation verbale et la guidance sont aussi reconnues comme de l'aide. Si vous touchez une rente de vieillesse ou des prestations complémentaires et que vous êtes domicilié/e en Suisse, ou que vous souffrez d'une impotence ou êtes au bénéfice d'une rente AI, vous pouvez demander une allocation pour impotent.

Formulaire: Demande d'allocation pour impotent AVS
Demande d'allocation pour impotent AI – Office AI cantonal

Contacteur

- Pro Senectute
- Emera Conseil social
- Office AI du canton de domicile



Prestations Complémentaires (PC)

Si vous touchez une rente AVS ou des prestations de l'AI et que votre situation économique est modeste, vous avez droit à des prestations complémentaires. Celles-ci sont calculées en fonction des revenus et de la fortune.

Remarque: Il existe des circonstances particulières pour lesquelles des prestations complémentaires sont accordées. Pour les détails, contactez l'agence AVS de votre commune de domicile. Vous pouvez effectuer un calcul en ligne sous le site de Pro Senectute Valais.

Formulaire: Demande de prestations complémentaires pour rentiers AVS ou AI (PC) – Caisse de Compensation cantonale.

Contacteur

- L'agence AVS de votre commune de domicile
- Pro Senectute
- Emera Conseil social

**PRO
SENECTUTE**

PLUS FORTS ENSEMBLE

FONDATION – STIFTUNG

emera

COLORE LA VIE – BRINGT FARBE INS LEBEN

Valais central

Rue de la Porte-Neuve 20
1950 Sion
+41 27 322 07 41

Emera Conseil social
Avenue de la Gare 3
CP 86, 1951 Sion
+41 27 329 24 70

Avenue Général-Guisan 19
3960 Sierre
+41 27 455 26 28

Emera Conseil social
Avenue du Général-Guisan 18
CP 888, 3960 Sierre
+41 27 451 24 70

Bas-Valais

Route du Village 9
1907 Saxon
+41 27 744 26 73

Emera Conseil social
Avenue de la Gare 56
CP 38, 1920 Martigny 1
+41 27 720 46 70

Rue d'Octodure 10B
1920 Martigny
+41 27 721 26 41

Emera Conseil social
Avenue de la Gare 24
CP 1395, 1870 Monthey 2
+41 24 473 61 30

Avenue du Théâtre 14
1870 Monthey
+41 24 565 80 83

conseilsocial@emera.ch
emera.ch

Route de Corberaye 6C
CP 89, 1934 Le Châble
+41 27 776 20 78

info@vs.prosenectute.ch
vs.prosenectute.ch

Association proches aidants valais

Rue de la Porte-Neuve 20 | 1950 Sion
Jeudi de 13h30 à 17h30
027 321 28 28
info@proches-aidants-valais.ch
proches-aidants-valais.ch

Banque Raiffeisen Sion et Région

1950 Sion

CCP: 19-82-4

IBAN: CH39 8057 2000 0138 2904 6

Twintez nous

